

A T E L I E R G R A N D N O R D

24 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2018

APPEL DE PROJETS

OBJECTIFS

Initié par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), **Atelier Grand Nord** est un projet unique de rencontres sur la scénarisation de longs métrages de fiction en langue française qui en est cette année à sa 15^e édition. Occasion privilégiée de discussion autour de 14 scénarios, il alimente la réflexion sur le travail d'écriture restant à faire, en y apportant une vision nouvelle et collective. Lieu d'échanges entre auteurs professionnels de divers pays francophones, il favorise la circulation d'idées et de points de vue, de même que le partage d'intentions et de cultures. À long terme, Atelier Grand Nord crée des liens ayant pour objectif de favoriser le travail de pairs sur des productions ou des coproductions futures.

DÉROULEMENT

L'Atelier se déroule du **mercredi 24 janvier au jeudi 1^{er} février 2018**, dans la région de l'Outaouais, à moins de deux heures de Montréal.

Durant une semaine, scénaristes et consultants se penchent sur un sujet unique : le scénario. Les échanges font état des qualités, des faiblesses et des modifications à apporter à chacun des scénarios pour favoriser une réécriture structurée.

Un horaire préétabli permet des rencontres individuelles entre consultants et scénaristes ainsi que des discussions collectives. Chaque scénariste rencontre individuellement trois consultants de nationalités différentes de la sienne. Les scénaristes travaillent en vase clos tout en profitant de moments de détente en pleine nature.

PARTICIPANTS

L'Atelier accueillera un maximum de **14 scénaristes** et de **sept consultants**. La répartition par pays est la suivante : Belgique : deux scénaristes et un consultant, France : quatre scénaristes et deux consultants, Luxembourg : un scénariste et un consultant, Suisse : deux scénaristes et un consultant, Afrique francophone : un scénariste, et pour le Québec : quatre scénaristes et deux consultants.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'Atelier est réservé aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs. Les projets doivent être soumis par des individus et non par des entreprises. **Toutefois, une option sur le scénario doit avoir été prise par un producteur associé à une société de production reconnue par la SODEC (secteur privé et indépendant).**

À des fins d'harmonisation entre les partenaires, le scénario soumis sera, au minimum, à l'étape intermédiaire (2^e version).

- Un candidat ne peut déposer qu'un seul projet.
- Dans le cas d'une coscénarisation, un seul auteur sera admissible.
- Un projet soumis à Atelier Grand Nord ne peut être déposé en production à la SODEC en février 2018 (1^{er} dépôt 2018-2019).
- Un candidat ne peut participer qu'une seule fois à Atelier Grand Nord.
- Le projet soumis doit être un long métrage de fiction écrit en version originale française.
- Les scénarios de long métrage d'animation et d'adaptation littéraire sont acceptés.

En plus de cet appel de projets, la SODEC se réserve le droit d'effectuer une invitation sélective. Toutefois, tous les projets seront soumis au comité de sélection.

OBLIGATIONS DES CANDIDATS

- Avoir un scénario de long métrage de fiction ou plusieurs courts métrages portés à l'écran au cours des sept dernières années, soit entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2017. Par « portés à l'écran », on entend une sortie en salles commerciales au Québec.
- OU**
- Avoir scénarisé, au cours des sept dernières années, au moins cinq heures d'une série télévisée (30 ou 60 minutes, fiction).
 - Avoir obtenu une aide à la scénarisation par un organisme gouvernemental, un distributeur ou un télédiffuseur, pour le projet qui est soumis dans le présent appel de projets.
 - **Avoir une option valide sur le scénario prise par un producteur reconnu par la SODEC.**
 - Être domiciliés au Québec depuis au moins deux ans.
 - Être disponibles pour séjourner à l'extérieur de Montréal du 24 janvier au 1^{er} février 2018.
 - Faire parvenir à la SODEC un dossier d'inscription complet.

INSCRIPTION

Veillez remplir le **formulaire d'inscription** et le faire parvenir à la SODEC, au 215, rue Saint-Jacques, bureau 800, Montréal (Québec) H2Y 1M6, à l'attention de Véronique Ricard, au plus tard le **vendredi 29 septembre 2017, avant 17 h**, accompagné d'un dossier complet en deux exemplaires comprenant :

- une lettre de motivation (maximum une page);
- un synopsis (maximum une page);
- une version dialoguée « intermédiaire » du scénario (**90 à 120 pages maximum**);
- une note d'intention (maximum deux pages);
- un curriculum vitæ (maximum deux pages);
- les frais d'inscription (non remboursables) incluant les taxes (TPS : 869515601RT0095 et TVQ : 1006348480TQ0001) d'un montant de cent quatorze dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (114,98 \$), payés par chèque libellé au nom de la SODEC.

Veillez **également transmettre une version électronique des documents** mentionnés ci-dessus à l'adresse suivante : veronique.ricard@sodec.gouv.qc.ca.

Dans le cas d'envois postaux, le cachet de la poste fera foi de la date d'envoi. **Aucun document ne sera retourné. Tout dossier incomplet sera rejeté.**

SÉLECTION

Les projets soumis seront transmis à un comité de sélection formé de quatre professionnels du cinéma. La SODEC communiquera uniquement avec les candidats dont le projet aura été retenu. Les décisions seront annoncées au plus tard le 1^{er} décembre 2017. Le choix est sans appel et aucun commentaire portant sur l'évaluation des projets ne sera communiqué aux participants non retenus.

RENSEIGNEMENTS

Véronique Ricard

Coordonnatrice des affaires internationales

514 841-2278

veronique.ricard@sodec.gouv.qc.ca